

Écologie & Solidarité

Publication des ÉluEs Verts, Ades, Alternatifs de la Ville de Grenoble Février 2009

Le budget alternatif, écologiste et solidaire, que la majorité a refusé



30% d'augmentation
pour les plus défavorisés
près de 100 € / grenoblois

ON S'EST FAIT
PIGEONNER!



Groupe Écologie & Solidarité - ÉluEs Verts, Ades, Alternatifs

Hôtel de Ville - 11 Bd Jean Pain - BP 1066 - 38 021 Grenoble Cedex 1

Tel : 04 76 76 38 75 - Fax : 04 76 76 34 05 - contact@grenoble-ecologie-solidarite.fr

www.grenoble-ecologie-solidarite.fr



UN MAUVAIS BUDGET POUR GRENOBLE

Dans l'article 1er des «engagements fondamentaux» de la charte de la démocratie locale, la majorité municipale s'engage à «créer les conditions de confiance réciproque entre les habitants et la municipalité». La première condition pour cela est de respecter les engagements sur lesquels les électeurs ont voté. Il est vrai, seulement une minorité a apporté ses suffrages à la liste de M. Destot (48 %), mais celle-ci a élu un maire qui s'est engagé clairement à ne pas augmenter les impôts locaux. Visiblement les promesses de M. Destot n'engagent que ceux qui les écoutent...

Pour tenter de justifier ce volte face, M. Destot et sa majorité droite-gauche essayent de faire croire que le retrait de l'Etat n'était pas prévu lorsqu'ils ont pris cet engagement. Nous montrerons plus loin que ceci est inexact et que, lors de la campagne électorale, seulement moins de 1 million d'€ n'était pas prévisible (soit moins de 1% des impôts).

2 Une mobilisation exceptionnelle pour

- Opération « 1000 jeunes, 1000 emplois » pour l'insertion de
- Création d'une "bourse municipale d'insertion" pour des je
- Développement de la zone franche urbaine Villeneuve - Village

3 Agir pour le pouvoir d'achat

- Création d'une allocation municipale d'habitation pour les
- Conventionnement avec les bailleurs privés pour limiter la
- Ne pas augmenter les impôts locaux. Porter au niveau natu
- aujourd'hui très injuste. Tenir les transferts de charge

4 Une exigence en

- Création d'une nouvelle ligne d
- qui passera par le cours Jean Ja
- jusqu'au polygone scientifique.
- Mise en place d'un système de
- comme à Lyon et à Paris.
- Réhabilitation de 1000 logeme

5 Promouvoir la solidarité des générations

Pour juger la nature d'une majorité municipale, rien ne vaut l'analyse de son budget : derrière la façade des mots se tient la réalité des chiffres. Le budget validé par la majorité est un mauvais budget, marqué à droite : il cumule mise en veille des priorités sociales et augmentation de la fiscalité locale (de 12%!), la plus injuste. Cette hausse est présentée comme «la seule solution possible pour pallier à la crise financière et au désengagement de l'Etat». Ce désengagement n'est pas nouveau et représente cette année une perte de 3,5 millions d'€... la hausse d'impôt permettra,

elle, d'engranger 14 millions d'€ ! La municipalité se constitue donc **une cagnotte de plusieurs millions d'€** : une candidature aux JO, Giant, la rocade Nord, tout cela n'est évidemment pas gratuit !

Concrètement, une personne seule, non exonérée, avec 600 € mensuels de ressources, dans un petit logement, verra sa Taxe d'Habitation augmenter de 39 % en passant de 84 € en 2008 à 117 € en 2009. La Taxe Foncière (dont la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) passera de 349 € à 395 €, soit 13,3% d'augmentation. Pour ce petit logement, les impôts locaux augmenteront de 79 € !

Un autre exemple de ce revirement : la majorité de gauche et écologiste du précédent mandat avait voté 400 000€ pour une Allocation Municipale d'Habitation à verser aux habitants ne pouvant plus faire face aux hausses de charges de logement. Cette année, la nouvelle majorité a préféré voter cette aide à 220 000€, soit une diminution de 45% par rapport à 2008 !

Extrait des
**"10 engagements
 pour Grenoble
 2008-2014"**
 (engagement n°3)
 du candidat
Michel Destot



Comme le montre notre budget alternatif, il y a des moyens bien plus efficaces pour endiguer la crise que de prioriser les politiques de prestige et les aides, sans contreparties, aux grands groupes privés.

Pour répondre à cette dérive, nous avons élaboré **un budget sobre, écologiste et solidaire, vraiment de gauche**, qui renforce les politiques que nous estimons

prioritaires : aide au logement social, subvention supplémentaire au CCAS, travaux dans les écoles et les piscines, subventions pour la culture et le sport pour tous, etc. Et ceci sans augmenter les taux des impôts.

En voici 3 mesures phares :

- En 2007, l'enveloppe consacrée aux «études et recherches» était de 1 534 860€ et de 2 596 320€ en 2008. Le budget 2009 la monte à 3 564 525€... Nous la ramenons dans la continuité de 2007 et ne la dotons «que» de 1 800 000€...

soit une économie de 1 764 525€ !

- L'enveloppe «communication et propagande de la Mairie» (réception, fêtes, cérémonies, insertions et annonces) est passée de 2 131 692€ en 2007 à 3 327 739€ en 2009. Nous ramenons cette enveloppe à 1 945 000€...

soit une économie de 1 382 739€ !

- Le montant de l'enveloppe destinée aux aides aux grands groupes privés ou aux projets hors compétence municipale tels que Minatec, Nanobio, Nano 2012, Minalogic,... a été votée à 6 423 500€. Dans la continuité du budget 2007, nous la ramenons à 3 719 843€...

soit une économie de 2 706 657€ !

Rien que sur ces trois postes clés, nous trouvons 5 853 921€ à investir dans les secteurs prioritaires, notamment le CCAS, les écoles, le sport pour tous, l'économie sociale et solidaire, etc... voilà un moyen concret d'endiguer la crise !

Comme l'indique la teneur de notre budget alternatif, tout est affaire de volonté politique : il n'y a aucun diktat de la fatalité. La majorité a fait des choix : politiques anti-sociales, cagnotte fiscale, politiques de prestige. Nous en faisons d'autres. La boîte à outils existe : avec ce qu'elle contient, il est possible de bâtir un budget écologiste et solidaire, vraiment de gauche. Cela ne fait que rendre le budget Destot 2009 plus scandaleux.

C'est ensemble que nous remettrons le cap sur l'Écologie et la Solidarité,

Olivier Bertrand, Maryvonne Boileau, Gwendoline Delbos-Corfiel, Marina Girod de l'Ain, Gilles Kuntz et Hakim Sabri.

LE BUDGET DESTOT 2009 : FOLIE DES GRANDEURS ET GAUCHE ANTI-SOCIALE

« **Le budget primitif 2009 est marqué par des évolutions importantes par rapport aux années précédentes** », ainsi commence le document de présentation du budget 2009 de la Ville de Grenoble. En quoi consistent ces «*évolutions importantes*» ?

Voici quelques réponses...

L'évolution des priorités

La première évolution du budget municipal 2009 - celle dont découlent toutes les autres - concerne les priorités politiques de l'équipe Destot : **satisfaire à sa folie des grandeurs** (Rocade Nord, JO 2018, projet Giant sur la presqu'île scientifique, etc.) plutôt que d'acter la réalité de ce début de XXI^e siècle. Comme en témoignent tous les graphiques ci-après, on assiste à un virage politique radical dont les contrecoups se font sentir sur le plan fiscal aujourd'hui et demain, n'en doutons pas, sur le plan environnemental, économique, social et politique.

L'évolution fiscale

● Le retrait de l'État

À la page 9 du budget primitif 2009, consacrée aux «*dotations de l'État*», on peut lire en toutes lettres : « *les dotations de l'État sont passées de 50,016 millions d'€ à 48,959 millions d'€ en 2009, soit une diminution de 1,201 million d'€ (- 2,11%)* ». S'ajoute à cette perte de recettes la baisse des «*droits de mutation*» : ils étaient de 7 430 242€ en 2008 et passent à 5 130 242€ en 2009, soit une perte de 2 300 000€. **Au total, la baisse prévisible des recettes est de 3 501 000€ en 2009.**

Quels sont les désengagements de l'État qui n'étaient pas prévisibles lors de la campagne des municipales ?

- la diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement : 200 000€.
- la diminution des exonérations de taxes foncières : 350 000 €.
- la diminution supplémentaire du reversement des amendes de police : 400 000 €.

Par contre la diminution de la dotation de compensation pour la Taxe professionnelle était prévisible (- 700 000€) car en continuité avec les baisses des années précédentes.

Moins de 1 Million d'€ donc, soit l'équivalent de seulement 1 % des impôts !

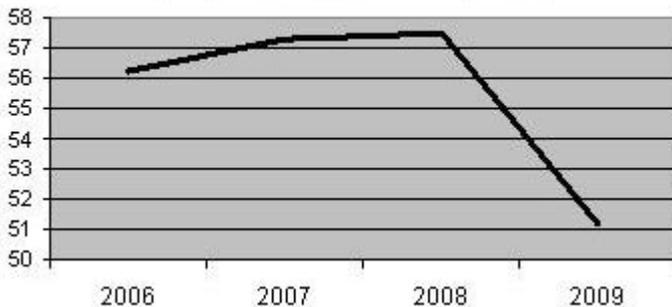
Quand M. Destot et sa majorité annoncent pendant la campagne électorale qu'ils n'augmenteront pas les impôts, ils savent ou doivent savoir, qu'il y aura de fortes diminutions de recettes, donc ils savent qu'ils auront à compenser ces diminutions par des économies et une diminution du train de vie de la Ville.

Soit ils savaient et ils sont malhonnêtes de faire croire maintenant le contraire, soit ils ne savaient pas et, dans ce cas, ils sont incompétents.

Par rapport à 2008, les recettes supplémentaires engrangées par l'envolée fiscale de 2009 s'élèveront, pour la Ville seule à 14 millions d'€, et pour la Ville + la Metro à 20,2 millions d'€. Comment, sans rougir, faire croire aux GrenobloisEs que l'augmentation de la fiscalité locale de 2009 a pour but de compenser le désengagement de l'État alors qu'elle lui est plus de 4 fois supérieure ?

Au-delà de ces fables, l'équipe Destot instrumentalise le retrait de l'État (qu'aucune personne de bon sens n'a jusqu'à présent nié) à des fins politiciennes locales. L'enfumage peut fonctionner jusqu'au moment où l'on étudie, ligne à ligne, le budget municipal proposé.

Dépense en investissement de la Ville de Grenoble, 2006-2009 (en millions d'€).



● La crise financière

Le second argument que l'équipe Destot utilise pour faire passer la pilule est la crise financière : l'augmentation de la fiscalité locale serait un moindre mal pour ne pas ajouter la crise (sociale et économique) à la crise (financière). Elle permettrait, nous dit-on, de maintenir un taux d'investissement public de bonne qualité. Là encore, l'examen du document dissipe l'enfumage. Comme en témoigne le graphique ci-dessus, même avec cette envolée, l'intervention de la municipalité plonge...

Nous affirmons qu'il existe des moyens bien plus efficaces pour endiguer la crise que de verser des aides gigantesques aux grands groupes privés, tels que nano2012, Minalogic, etc : assurer un soutien fort et continu à tous les secteurs d'activités essentiels à la cohésion sociale au quotidien (travaux dans les écoles, sport pour tous, aide à l'économie sociale et solidaire, etc.)

● L'envolée fiscale

La promesse de «*ne pas augmenter les impôts locaux*» était le troisième engagement de campagne de Michel Destot. Le premier budget du mandat ruine cette promesse !

Comment justifier l'envolée fiscale si le désengagement de l'État et la crise n'en sont qu'en partie la cause ? Par le virage politique de l'équipe Destot : maintenir les projets d'un autre siècle et anti-sociaux, planifiés avant la crise, fut-

ce au prix d'un sacrifice fiscal de la part des GrenobloisEs.

Voici comment se répartit cette envolée fiscale qui, répétons-le, est le pur produit de la folie des grandeurs de l'équipe Destot. Remplacer cette démesure par un budget efficace annule toute envolée de ce type.

De son côté, la Métro participe à la même dérive en créant un nouvel

impôt, la fiscalité mixte (taxe foncière + taxe d'habitation) qui représente environ 4% d'augmentation en plus des impôts sur Grenoble, et en augmentant la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) de 31,8% en 2009.

Evolution des recettes fiscales pour Grenoble et la Métro provenant des impôts des Grenoblois:

Grenoble et Métro en millions d'euros	2008	2009	différence	augmentation
Taxe Habitation	38,27	45,00	6,73	17,57 %
Taxe foncière bâti	62,51	73,86	11,35	18,15 %
Taxe foncière non bâti	0,36	0,42	0,06	17,19 %
TEOM	6,53	8,60	2,07	31,76 %
Total	107,67	127,88	20,21	18,77 %

Comment se faire une cagnotte ?

Il suffit de minorer les recettes et de majorer les dépenses par rapport aux estimations faites sincèrement :

- diminution de 3,5 millions d'€ des cessions d'actif par rapport à la moyenne des années passées.

- diminution de 1 million d'€ des amendes de police par rapport à ce qui est indiqué dans les documents de la mairie.

Voici déjà la moitié de l'augmentation des taux qui se réfugie dans une cagnotte à dépenser plus tard.

NOTRE BUDGET ALTERNATIF : SOBRE, ECOLOGISTE ET SOLIDAIRE

Face à la dérive politique de l'équipe municipale en place et parce que nous refusons de nous payer de mots, nous avons mis sur pied un budget alternatif, écologiste et solidaire, vraiment de gauche.

Quelles sont nos priorités ?

La première de toutes nos priorités consiste à prendre la mesure des défis de ce début de XXI^e siècle : solidarité, logement, éducation, écologie (défense de l'environnement, économie d'énergies, urbanisme soutenable, ville à taille humaine, etc.). Ensuite, dans la plupart des cas, notre budget ne fait que prolonger la tendance des budgets précédents : il gomme le virage politique à droite de l'équipe Destot.

Le budget que porte l'équipe Destot a été bâti avant que la Banque Centrale Européenne ne baisse ses taux à 2,5%, le 12 novembre 2008, et prévoit une augmentation significative des taux d'intérêts pour 2009. Nous intégrons cette nouvelle donne au budget alternatif : celle-ci offre un gain de 5% sur le remboursement des intérêts des anciens emprunts (taux moyens au même niveau qu'en 2008)...

soit une économie de 600 000€ sur un an!

Par ailleurs, les débats à l'Assemblée Nationale sur la Loi de Finances 2009 ont vu des évolutions positives sur certains reversements de l'État aux collectivités territoriales. Ces évolutions étaient connues lors du vote du budget : revalorisation des valeurs locatives de 2,5% au lieu de 2%, atténuation des diminutions de la DCPTP et exonération de taxe foncière.... Il aurait été normal

que le Budget Destot 2009 prévoie d'amender son travail en conséquence, il l'a refusé.

Il est possible de construire un budget sans augmenter les taux des impôts : grâce aux revalorisations des valeurs locatives et à l'augmentation du nombre d'immeubles imposés. Voilà les recettes fiscales qu'aurait obtenues la Ville si elle n'avait pas augmenté les taux : 4,5 millions d'€.

	2008	2009	différence	augmentation
Taxe Habitation	39,27	39,96	1,73	4,46 %
Taxe Foncière bât	62,55	65,30	2,79	4,46 %
Taxe Foncière non bât	0,36	0,37	0,01	3,89 %
Total	102,14	105,65	4,51	4,47 %

Les recettes supplémentaires équilibrent alors les pertes de recettes prévues.

Recettes supplémentaires = 6 040 000€

Impôts : + 4 510 000€

Droits de place : + 860 000€

Taxe locale d'équipement : + 670 000€

Pertes de recettes = 6 000 000€

Etat (suite à la loi de finances 2009) :
1 200 000€

Amendes : 2 500 000€

Droits de mutation : 2 300 000€

Pour élaborer un budget 2009 sans augmentation des taux, il faut faire des économies, afin de compenser certaines dérives des coûts et dégager des marges de manœuvres pour développer les politiques prioritaires.

NOS ECONOMIES

- Études et recherches.
- Indemnités du Maire et élus.
- Communication et propagande de la Mairie (fêtes, réceptions et cérémonies, insertions et annonces, etc.).
- Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé et hors compétence municipale.
- Chauffage urbain, économies d'énergies.

NOS INVESTISSEMENTS

- Réallocation de fonds aux bailleurs sociaux.
- Augmentation de l'Allocation Municipale d'Habitation.
- Augmentation des subventions aux associations ayant une mission de service public.
- Réallocation des fonds à la réhabilitation des équipements sportifs de quartiers (piscines) et des écoles.

Quelles économies faisons-nous?

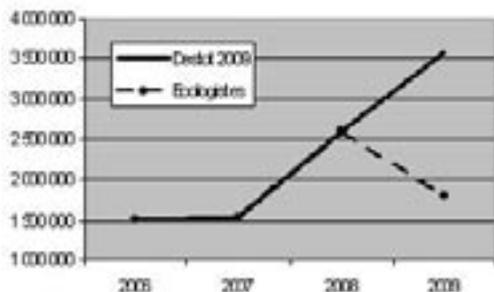
● Etudes & recherches

L'enveloppe « *Études et Recherches* » passe de 1 534 860€ en 2007 à 2 596 320€ en 2008, puis à 3 564 525€ en 2009, soit une augmentation de 968 205€. Une augmentation de 200 % en trois ans !

Que contient cette enveloppe ? Les études pour la Rociade Nord, le réaménagement mégalo de la presqu'île scientifique et évidemment, la candidature aux JO de 2018. Nous ne soutenons aucun de ces projets et donc réajustons cette enveloppe dans la continuité de ce qu'elle était en 2007.

soit une économie de 1 764 525€

Frais d'études: deux projets pour Grenoble.



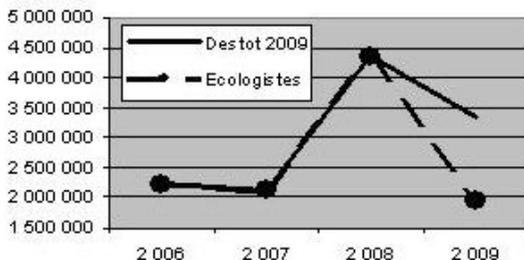
● Communication et propagande de la Mairie

L'enveloppe « *communication* » de la Mairie (englobant les chapitres réception, fêtes et cérémonies, insertions et annonces) est passée de 2 131 692€ en 2007 à 4 365 509€ en 2008 et enfin à 3 327 739€ en 2009.

Nous condamnons l'envolée de 2008 qui a été votée dans le courant de l'année et n'était pas inscrite dans le budget primitif. C'est la raison pour laquelle nous ramenons ce chiffre à 1 945 000€, c'est-à-dire en prolongeant la baisse de 2006-2007.

soit une économie de 1 382 739€

Deux visions de la communication publique



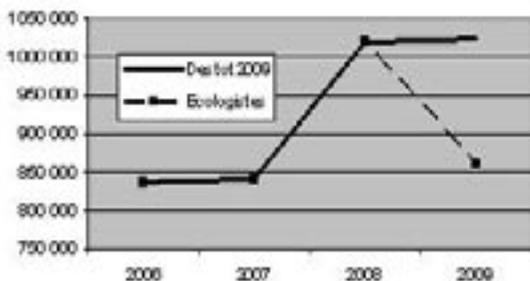
● Indemnités des élus et du Maire

Une augmentation de 25 % des indemnités des élus a été votée par la majorité au lendemain des municipales de mars 2008. L'enveloppe « *indemnités des éluEs et du Maire* » est passée de 843 297€ en 2008 à 1 023 297€ en 2009, soit une augmentation de 180 000€ en un an.

Nous dénonçons cette augmentation malvenue, a fortiori en période de crise financière. Pour cette raison, nous proposons de revenir au niveau d'indemnités de février 2008.

soit une économie de 163 297€

Deux conceptions du mandat d'élu



Retrouvez l'intégralité du budget alternatif, écologiste et solidaire, sur le web

www.grenoble-ecologie-solidarite.fr

● Subventions aux grands groupes privés

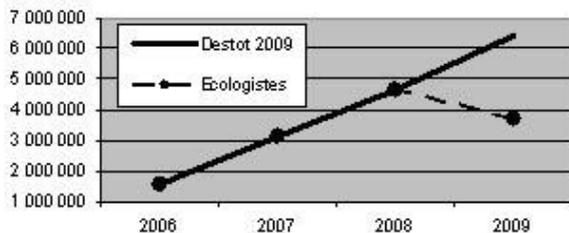
L'enveloppe «*Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé*» comprend des subventions substantielles aux grandes entreprises et aux programmes industriels de grande ampleur, tels que Nano2012 ou Minalogic, et qui sont hors compétence municipale (Grenoble est la seule commune de l'agglomération qui s'autorise de telles dépenses).

Le montant de l'enveloppe est prévu pour 2009 à 6 423 500€. Nous la ramenons à 3 719 843€. Ce type de politique économique est de la responsabilité de l'État. Dans ses engagements de campagne M. Destot avait pourtant promis de «*refuser les transferts de charges de l'État sans contrepartie*»...

Il y a bien mieux à faire pour développer des emplois non délocalisables, par exemple subventionner les secteurs économiques répondant aux vrais besoins de la vie quotidienne, notamment l'économie sociale et solidaire et en particulier les aides à la personne.

soit une économie de 2 703 657€

Subventions aux personnes de droit privé : les groupes privés ou les grenoblois ?



● Chauffage urbain

L'enveloppe «*chauffage urbain*» s'élève à 2 312 722€ en 2009 (1 910 722€ en 2008). Pour des raisons conjoncturelles, le prix de l'énergie va baisser en 2009. Les tarifs actuels de la Compagnie de Chauffage de l'Agglomération Grenobloise (CCIAG) sont irréguliers et font peser sur les usagers des charges étrangères au service public, ils doivent donc être réduits. Nous proposons de ramener l'enveloppe à 2 100 000€.

soit une économie de 212 722€

● Cuisine centrale

En 2009, le personnel de la Cuisine centrale (qui produit les repas des écoles, hôpitaux, maisons de retraite, etc.) et du Self Clemenceau (où se restaure le personnel) est transféré du budget principal au budget annexe. Si, à première vue, il ne s'agit là que de protocoles et d'écritures comptables, dans la réalité, ce genre de transfert annonce souvent des restructurations ou des privatisations. Nous nous opposons à ce genre de transfert en général et à celui-ci en particulier, qui ne répond d'ailleurs à aucune nécessité, nous proposons donc de réintégrer les frais de personnel au budget principal (soit 2 505 700€, dont les 488 500€ du Self Clemenceau et les 2 017 200€ de la Cuisine centrale).

Les «oublis» de la brochure «Budget 2009» de la majorité

Dans l'édito du maire : il n'y aurait pas eu d'augmentation des taux des impôts depuis 10 ans...

Il y a pourtant eu une augmentation cachée en 2005, lors de la création de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Le coût de la collecte des ordures ménagères était alors de l'ordre de 5 millions d'€ pour la Ville. Au lieu de transférer ces charges à la Métro et de diminuer d'autant les impôts (l'équivalent de 5 %), la Ville a baissé son reversement Métro de 1 Million d'€. La Ville a donc empoché 4 Millions d'€ de produits supplémentaires (environ 4 % d'impôt en plus pour le même service).

En 2009 les Grenoblois payeront plus de 8,5 millions d'€ de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères à la Métro, pour un service rendu identique, voire plus faible ! Ces augmentations violentes vont se poursuivre jusqu'en 2014. Le coût du service déchet aura alors été multiplié par plus de 2,5 entre 2005 et 2014 pour les Grenoblois...

● Le personnel et le CCAS

Le budget Destot 2009 propose une diminution d'emploi de personnel permanent, notamment dans les services publics que nous estimons prioritaires, tels que les bibliothèques ou encore le muséum. L'enveloppe «*Personnel et Frais assimilés*» s'élève en 2009 à 119 612 582€. Nous proposons de porter cette somme à 119 975 582 €, afin de maintenir la qualité des services publics et d'endiguer efficacement la crise.

soit une augmentation de 360 000€



● L'Allocation Municipale d'Habitation

À l'intérieur de l'enveloppe réservée au CCAS, le budget Destot 2009 subventionne à hauteur de 220 000€ l'expérimentation d'une allocation destinée à compenser l'augmentation des charges liées au logement. Cette somme ne correspond pas à ce qui a été voté en novembre 2007, par l'ancienne majorité de gauche et écologiste, sous le nom de «*Allocation Municipale d'Habitation*». Cette allocation était un engagement fort du maire pendant les élections municipales. Nous proposons de remettre cette allocation à 400 000€. La majorité a préféré voter cette allocation à 220 000€, soit une diminution de 45% par rapport à 2008 !

soit une augmentation de 180 000€

● Formations des élus

Il semble bien que le budget Destot 2009 donne la priorité à la rémunération de l'élue plutôt qu'à sa compétence. Nous choisissons d'inverser la perspective en proposant, nous l'avons vu, de réduire le train de vie des éluEs et, dans le même temps (avec les fonds ainsi libérés), d'augmenter significativement l'enveloppe attribuée à la formation des représentants.

L'enveloppe «*formation des éluEs*» était de 2892€ en 2006 et prévue à 14 700€ en 2009. Nous proposons d'élever cette somme à 75 000€ pour l'année à venir.

soit une augmentation de 60 300€

● Nouvelles technologies

Dans un grand nombre de secteurs (tels que les frais de télécommunications, d'affranchissement, etc.), il est possible de réaliser des économies significatives. Ainsi, nous estimons possible d'abaisser l'enveloppe consacrée aux frais d'affranchissement de 589 980€ à 500 000€ (notamment en maximisant l'usage du courrier électronique). Même effort pour les frais de télécommunication, où 100 000€ sont récupérables. Par ailleurs, l'usage de logiciels libres (que nous n'avons de cesse de demander) permettrait de réaliser une économie de 180 500€ sur une enveloppe de 618 500€.

Les crédits dégagés rien que sur ces deux points permettraient de lancer les travaux sur les piscines municipales que tous les GrenobloisEs attendent.

Toutes les propositions que nous vous présentons dans ce budget alternatif ont été faites lors du vote du Budget, en Conseil Municipal.

La majorité «droite-gauche» est restée sourde à nos propositions constructives, en les rejetant les unes après les autres. Pourtant, elles démontrent que d'autres choix sont possibles !

Taxe d'habitation de + 39,3% pour un petit logement et une personne à très faibles revenus mais non exonérée

TAXE D'HABITATION

parts 1
Revenu RFR 7200

2009

Détail du calcul des cotisations

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement	Total des cotisations
valeur locative brute	1286		1286	1286	1286	
valeur locative moyenne (VLM)	2571		2571	2571	2571	
Abattements (calcul sur VLM)						
général à la base (forfait)	474		474	474	474	
personnes à charge	0		0	0	0	
Base nette d'imposition	812		812	812	812	
taux d'imposition 2009 en %	21,52		0,702	7,1	0,228	
cotisation 2009 (brute)	175		6	58	2	241
Rappel taux d'imposition 2008 en %	19,74			7,1	0,228	
Rappel cotisation 2008	157			56	2	
variation en valeur	18		6	2	0	
variation en %	11,46		infini	3,57	0,00	11
						Frais de gestion 4,4% cote brute
Evolution des impôts entre 2008 et 2009						
	année 2008	année 2009	en valeur		en %	
Cotisations	224	252	28	12,50 %		
Allègements	140	135	-5	-3,57 %	Plafonnement	
Somme à payer	84	117	33	39,29 %		
Taux global 2009						
	25,70 %					Montant de l'impôt
						117

Taxe foncière de + 13 % pour un logement à valeur locative moyenne

TAXES FOIICIERES	Propriétés bâties							
	2009							
Détail du calcul des cotisations								
	Commune	Syndicat de communes	Inter - communalité	Département	Région	Taxe spéciale équipement	Taxe ordures ménagères	Total des cotisations
taux 2008 en %	33,700			11,810	2,120	0,453	3,520	
taux 2009 en %	36,730		1,384	11,810	2,120	0,453	4,440	
base	1786		1206	1206	1206	1206	1206	
cotisation 2008	423			148	27	6	44	648
cotisation 2009	472		68	152	27	6	57	732
variation en valeur	49		18	4	0	0	13	
variation en %	11,58			2,70	0,00	0,00	29,55	
							Frais de gestion	69
							montant impôt 2008	700
							Montant de l'impôt	791
							augmentation	91 € 13,84%

La répartition injuste de la fiscalité locale à Grenoble

- 44 % des foyers fiscaux ne sont pas imposés sur le revenu (revenu net moyen : environ 7000 € par an).
- 56 % des foyers fiscaux sont imposés (revenu moyen environ 25 000 € nets par an).
- 8000 foyers sont exonérés de Taxe d'Habitation car ils ont moins de 9500 € de ressources annuelles, ont plus de 60 ans, sont veufs ou veuves, infirmes...
- 3000 foyers fiscaux sont dégrévés à 100 % (RMistes).
- 30 000 foyers fiscaux sont plafonnés. L'augmentation des taux signifiera une augmentation plus forte pour eux que pour les foyers non plafonnés (moins pauvres). Au lieu de 12 %, ce pourra atteindre 30 % voire 40 %, et parfois plus, à cause d'effets de seuils pour certaines diminutions de dégrèvement.

De telles augmentations toucheront environ 10 000 foyers fiscaux.

Les 20 000 autres auront des augmentations entre 12 et 30% de leur taxe d'habitation.

LE BUDGET DESTOT 2009 : UN MAUVAIS BUDGET DE DROITE

En combinant mesures anti-sociales et envolée fiscale, le budget municipal 2009 validé par la majorité est un mauvais budget de droite. S'il faisait du social, de la culture, de l'éducation ses priorités, si l'équipe Destot avait renoncé à sa folie de grandeurs (Rocade Nord, JO, Giant, etc) une telle envolée fiscale aurait été inutile.



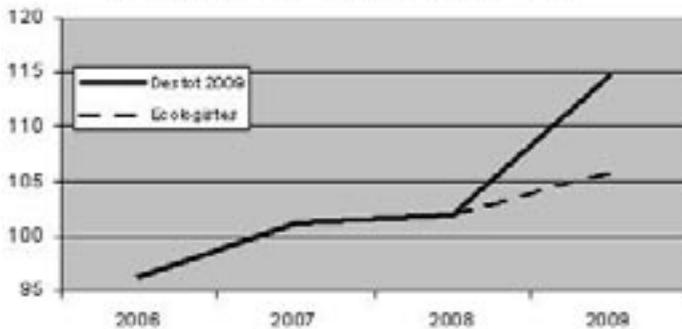
Ce raz de marée est symptomatique : il est la conséquence directe d'une politique anti-sociale, hermétique au principe de réalité.

Il était possible de construire un budget de gauche, écologiste et solidaire, sans hausse d'impôts. L'équipe Destot a préféré la folie des grandeurs et l'envolée fiscale. Si Grenoble était encore conduite par une équipe vraiment de gauche et écologiste, la sobriété et la solidarité l'auraient emporté.

Lors du Conseil Municipal du 15 décembre 2008, tous nos amendements ont été rejetés par la majorité (PS, PC, GO, MoDem, droite). Nous sommes convaincus que les GrenobloisEs (et en priorité ceux qui ont voté pour cette majorité) n'oublieront pas de si tôt ce mauvais coup.

Comme l'indique la teneur de notre budget, tout n'est que question de choix politique. Il n'y a aucun diktat de la fatalité. La boîte à outils existe.

Deux conceptions de la fiscalité locale (en millions d'€).



Sans augmenter les taux, les impôts auraient rapporté 4,5 millions d'€ supplémentaires au budget communal. Les valeurs locatives vont évoluer de 2,5 % en 2009 et grâce à l'évolution physique (nouveaux bâtiments) estimée par la majorité à 1,91 %, la Ville verrait ses recettes fiscales évoluer de 4,45 % sans augmenter les taux. C'est très au dessus de l'inflation prévisible pour 2009.

Notre démarche en est la preuve. **Il est possible de bâtir un budget écologiste et solidaire, vraiment de gauche. Cela ne fait que rendre le budget Destot 2009 plus scandaleux.**

Olivier Bertrand, Maryvonne Boileau, Gwendoline Delbos-Corfiel, Marina Girod de l'Ain, Gilles Kuntz et Hakim Sabri.

Groupe Écologie & Solidarité ÉluEs Verts, Ades, Alternatifs

Hôtel de Ville - BP 1066 - 38 021 Grenoble Cedex 1
Tel : 04 76 76 38 75 - Fax : 04 76 76 34 05

contact@grenoble-ecologie-solidarite.fr

www.grenoble-ecologie-solidarite.fr



Directrice de publication : Maryvonne Boileau
Imprimé par encres végétales, sur papier recyclé